



AQRDE
Association québécoise
du personnel retraité
de direction des écoles

Bulletin de liaison

Volume 19, numéro 2, Juillet 2024

Par ce bulletin, votre Conseil d'administration veut vous donner PLUS D'INFORMATIONS sur ce qui se passe dans notre Association. Comme vous pouvez le remarquer, il est présenté sous une nouvelle facture afin de souligner le changement qu'amorce l'Association.

MOT DU PRÉSIDENT

Une autre année qui se termine bientôt sous le signe de la vitalité de notre Association dans une offre de services qui répondra toujours plus à vos besoins. Une grande variété d'activités saura vous interpeler afin de conserver votre jeunesse et votre engagement avec nous aux niveaux social, culturel et intellectuel. Nous sommes à l'affût et nous vous demandons d'y collaborer par vos suggestions, votre collaboration et surtout par votre participation.

Le conseil d'administration de 2023-2024 s'est donné de nouveaux défis grâce à l'arrivée de nouveaux membres qui se sont très bien intégrés en cette dernière année. Vous pourrez les percevoir dans notre plan d'action 2024-2025.

Merci à la belle équipe pour cette année 2023-2024! Vous êtes des gens extraordinaires par votre vouloir, votre participation et votre implication.

Dans ce numéro du Bulletin de liaison, vous trouverez le bilan des activités du conseil d'administration 2023-2024 et vous découvrirez par sa lecture, le mandat des membres. À l'automne, lors de l'assemblée générale annuelle du 3 octobre, nous vous fournirons plus de détails sur nos agirs.

Maintenant, place aux rubriques et bonne lecture!

Et, passez un bel été en gourmandises, en escapades de tous genres, en rencontres énergisantes... PROFITEZ DE LA VIE, QUOI!!

François Michel Bolduc, président



AQRDE – POLITIQUE DE CONFIDENTIALITÉ

La Loi 25 modernisant des dispositions législatives en matière de protection des renseignements personnels apporte des modifications importantes à la Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé. Depuis le 22 septembre 2022, toutes les entreprises du Québec, **incluant les organisations à but non lucratif (OBNL)**, ce qu'est l'AQRDE, doivent désormais être en mesure de démontrer leur conformité avec cette nouvelle réglementation. Concrètement, la Loi 25 impose aux entreprises de justifier leurs modalités de collecte, d'utilisation et de gestion des données personnelles. **Toutes** les entreprises sont concernées par ce nouveau règlement dès lors qu'elles traitent des données personnelles de citoyens et de citoyennes québécois(es).

L'AQRDE s'est donc pliée à la directive et nous avons produit une POLITIQUE DE CONFIDENTIALITÉ adaptée à ce que nous sommes comme organisation et en fonction des données que nous recueillons sur nos membres.

Selon cette politique, disponible sous peu sur notre site WEB et adoptée par le conseil d'administration de l'AQRDE le 13 mars 2024, monsieur François Michel Bolduc est



responsable de la protection des renseignements personnels, en tant que membre du C. A. et président de l'AQPRDE. Vous pouvez le rejoindre au courriel retraites@aqprde.ca, ou à l'adresse postale; AQPRDE, 7110, boulevard Wilfrid-Hamel Québec, (Québec) G2G 1B5 pour plus d'informations.

Jean Bruneau, conseiller

SITE WEB

Vous désirez connaître ce qui se passe dans votre Association ou obtenir des informations sur certains sujets vous concernant, n'hésitez pas à consulter notre site web à l'adresse suivante: <https://aqprde.com/>



Sylvain Caron, conseiller

ACTIVITÉS – DÉJEUNERS 2024

Nous poursuivons la tradition des déjeuners dans les régions de notre Association. La présence aux déjeuners se maintient sur le territoire avec sept offres de « Déjeuner de secteur ». En effet, au total, 66 membres sur 388 ont participé aux déjeuners, ce qui correspond à une participation de 17 %. C'est le pourcentage habituel que nous connaissons lors des activités et de l'AGA.

La participation ne se dément pas, c'est donc une tradition à maintenir.

Les présidentes, présidents des sections de l'AQPRDE ont été invités(es) et plusieurs ont participé. De même les futurs(es) retraités(es), ceux et celles qui prendront leur retraite dans l'année qui vient ont été invités(es) et plusieurs se sont joints(es) à nous leur permettant ainsi de prendre connaissance des différents services et activités offerts par l'AQPRDE.

Voici un bref bilan de cette activité :

Secteurs	Participant(e)s
Côte-du-Sud – 15 mars 2024	7 membres et 1 futur retraité.
Premières-Seigneuries – 26 mars 2024	11 membres, le président de l'AQPRDE comme futur retraité.
Beauce-Etchemin – 4 avril 2024	6 membres.
Capitale et Découvreurs – 12 avril 2024	5 membres de la Capitale. 3 membres des Découvreurs. 1 membre des Premières Seigneuries.
Montréal – 19 avril 2024	7 membres, 18 futurs retraités et 2 présidents de section.
Navigateurs – 26 avril 2024	15 membres et 1 président de section.
Appalaches – 30 avril 2024	11 membres.

Merci et surveillez les dates pour les déjeuners 2025.

Jean Bruneau, conseiller

ACTIVITÉ : GOLF – 20 JUIN 2024



Nous avons accueilli vingt-six golfeurs au magnifique Club de Golf de Montmagny par une journée chaude et ensoleillée. Grands remerciements à mon ami Normand Doyon pour son support à l'accueil de nos golfeurs et pour sa petite surprise d'érable. Les balles de golf étaient une commandite de la Caisse populaire Desjardins de la MRC de Montmagny. Chaleureux remerciements pour votre belle participation.

Clément Asselin, vice-président

ACTIVITÉ : GROSSE-ÎLE – 20 JUIN 2024

Le 20 juin dernier, nous étions 28 personnes à nous être rendues à Berthier-sur-Mer pour prendre le bateau de la famille Lachance « Croisière AML » afin de nous rendre à la Grosse-Île. Située au milieu du fleuve St-Laurent, à la pointe ouest de l'Île d'Orléans, cette île fut un lieu de quarantaine important pour toutes les personnes qui voulaient se rendre au port de Québec entre 1832 et 1937.

Sur le bateau, le capitaine Lachance nous a informés(es) sur l'histoire des différentes îles que nous pouvions apercevoir. Le tout, agrémenté de plusieurs anecdotes locales.

Sur l'île, les guides très dynamiques de parc Canada nous ont fait découvrir les lieux et les faits essentiels à propos des visiteurs(euses) et des immigrants(es) qui voulaient venir visiter ou s'établir à Québec et au Canada à cette période. L'accent a surtout été mis sur la vie quotidienne des travailleurs(euses) et aussi sur la situation des immigrants(es) Irlandais(es), dont 5000 sont décédés(es) lors de l'épidémie du typhus en 1847.

Malgré la canicule, la visite fut très agréable. Les guides ont su être à l'écoute des besoins particuliers des participants(es) compte tenu de la chaleur.

Toutes et tous sont revenus(es) enchantés(es) de cette mini-croisière sur le fleuve et de leur visite de ce lieu historique géré par Parc Canada.

Si vous n'avez pu vous joindre à nous, sachez qu'il y a des départs quotidiens tout l'été pour faire cette visite. Pour plus d'information, rendez-vous sur le site de Croisières AML.

Marc Amyot, trésorier



ACTIVITÉ : SOUPER - 20 JUIN 2024



Après avoir joué au golf ou visité Grosse-île, 50 membres et 16 invités(es) pour un total de 66 personnes se sont retrouvées pour un apéro au Golf de Montmagny. Elles ont toutes pu renouer avec d'anciens ou d'anciennes collègues et mettre à jour leurs potins ou tout simplement se faire de nouvelles connaissances.

À noter que six personnes ne sont pas venues à Grosse-Île pour diverses raisons, mais elles sont venues au souper, une personne a participé à l'activité Grosse-Île, mais elle n'était pas inscrite au souper, sept étaient inscrites seulement pour le souper et quatre

personnes inscrites ne sont pas venues au souper. Ce qui explique que 66 personnes étaient présentes au souper et que 54 personnes ont participé à l'une des deux activités offertes.

Le traiteur Bistrot Lafontaine nous a servi un copieux repas. Le conseil d'administration a fait tirer huit bouteilles de vin comme prix de présence tout au long du souper agrémenté d'un peu d'humour. L'ambiance était conviviale et les gens semblaient contents de leur soirée.

Denise LeFrançois, secrétaire

SONDAGE – ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2024

Nous vous avons fait parvenir un sondage où nous vous proposons une nouvelle formule pour notre prochaine assemblée générale annuelle. Plusieurs d'entre vous y ont répondu et nous tenons à vous en remercier. En suivi des résultats obtenus, nous vous confirmons que les activités en question auront toutes lieu. Vous recevrez un formulaire d'inscription par lequel nous vous inviterons à confirmer ces choix au plus tard au début de septembre.



Nous vous rappelons que notre AGA se tiendra le 3 octobre à l'hôtel des Premières Nations à Wendake. Pour ceux et celles qui désirent profiter du coucher et des activités prévues le 2 octobre au soir, n'oubliez pas de réserver votre chambre d'hôtel si ce n'est déjà fait. Les places se feront de plus en plus rares.

Au plaisir de vous revoir,

Bernard Gagné, conseiller

RETOUR AU TRAVAIL DES DIRECTIONS RETRAITÉES DE L'ÉDUCATION



En février dernier votre exécutif a fait des représentations, en collaboration avec l'Association québécoise des directeurs et directrices d'établissement d'enseignement retraités (AQDER), auprès du gouvernement afin de permettre aux membres qui souhaitent effectuer un retour au travail temporaire à ne pas être pénalisés(es) au niveau des rentes, avantages dont bénéficient déjà les enseignants(es) retraités(es). Malheureusement, actuellement la réponse que

nous avons obtenue n'est pas positive. Nous verrons éventuellement quelle stratégie adopter afin de poursuivre nos revendications.

Sylvain Caron, conseiller

BIENVENUE AUX NOUVEAUX ET NOUVELLES MEMBRES

Nous tenons à souhaiter la bienvenue aux membres qui ont rejoint notre Association depuis janvier 2024.



Si vous connaissez un(e) collègue retraité(e) qui ne s'est pas encore inscrit(e) à l'AQPRDE ou une direction active dans un CSS qui a l'intention de prendre sa retraite, j'en profite pour vous rappeler que vous pouvez l'inciter à rejoindre notre Association. Nous sommes présentement à 389 membres. Atteindre 400 en 2025 est un beau défi réalisable si tout le monde s'y met. Toutes les informations et le formulaire d'inscription en ligne sont sur le site web de l'AQPRDE.

Robert Chauveau	CSS des Patriotes
Guy Dumais	CSS Découvreurs
Bernard Gagné	CSS des Patriotes
Jocelyne Montpetit	CSS des Patriotes
Diane Hubert	CSS des Patriotes
Caroline Trudeau	CSS des Navigateurs
Jean-Guy Labbé	CSS de la Côte-du-Sud
Martine Tremblay	CSS de la Côte-du-Sud

Marc Amyot, trésorier

NOS COLLÈGUES DISPARU(E)S

De janvier à juin 2024, à notre connaissance, cinq membres sont décédés(es). Il s'agit de Michel Cabana du CSS des Découvreurs, Michel Bergeron des Premières-Seigneuries, Michel Fortin de la Côte-du-Sud, Michel Chabot des Découvreurs et de Lucie Jutras des Navigateurs. Nos sympathies ont été transmises aux familles des disparus(es) en notre nom à toutes et tous.



J'ai peut-être oublié, une ou des personnes, par ignorance. En effet, il est difficile de scruter la nécrologie du Québec. Je fais donc appel à votre collaboration, si vous êtes témoin de la nouvelle du départ d'une ou d'un collègue, pour me le signaler à : bruneaujean@hotmail.com

Jean Bruneau, conseiller

ALLIANCE DES ASSOCIATIONS DE RETRAITÉS (AAR)

- **Assemblée générale annuelle de l'AAR**



Bernard Gagné et moi-même avons participé à l'Assemblée générale annuelle l'AAR qui a eu lieu le mardi 21 mai 2024 à 9 h 30 à l'Hôtel Travelodge de Trois-Rivières. Je poursuis mon mandat en tant que secrétaire au conseil d'administration. L'AQPRDE sera donc à l'affût de dossiers concernant nos droits en tant que retraités(es). À la suite de l'AGA, Robert Laplante, directeur de l'Institut de recherche en économie contemporaine (IRÉC) a présenté une allocution sur le thème « L'institution de la retraite : une question d'intérêt général ». Le contenu était intéressant et faisait réfléchir, mais le conférencier aurait pu être un peu plus dynamique.

- **Coalition pour la dignité des aînés (CDA)**

Le 8 mai dernier, j'ai participé au « Rendez-vous national sur le maintien à domicile ». L'objectif principal était d'envoyer ce message clair au gouvernement : Garantir aux personnes âgées la dignité à laquelle elles ont droit passe par les soins et les services à domicile. Nous étions plus de 160 personnes venant d'une centaine d'organisations issues de la société civile, des services publics et d'institutions d'enseignement et de recherche.

Quatre demandes pour concrétiser le virage vers le maintien à domicile ont été priorisées. La CDA les fera valoir d'une seule voix auprès des décideurs et décideuses au cours des prochains mois :

1. Adopter une loi cadre intersectorielle sur le maintien de l'autonomie;
2. Faire des CLSC la porte d'entrée principale vers les soins et services à domicile;
3. Assurer une meilleure coordination territoriale au bénéfice des personnes âgées et de leurs proches;
4. Renforcer la place des soins et services à domicile dans l'organisation du réseau de la santé.



Bien qu'il y aurait eu quelques ajustements techniques à faire pour que cette rencontre soit plus efficace, j'ai grandement apprécié ce « Rendez-vous national ». La démarche n'était pas de critiquer ce qui se fait, mais d'arriver à des solutions afin que le virage nécessaire se fasse le plus tôt possible pour que les aînés(es) obtiennent les services répondant à leurs besoins. La CDA a rencontré le gouvernement pour présenter ses demandes en juin. Nous sommes en attente de résultats tangibles.

Pour plus de détails, je vous invite à vous abonner à ce site [Abonnez-vous à l'infolettre](#) de la CDA et à sa [page Facebook](#) pour ne rien manquer des prochaines prises de position et activités.

- **Évènement « La fierté de vieillir »**

J'ai participé à l'évènement « La fierté de vieillir » organisé par la ministre responsable des Aînés et ministre déléguée à la Santé, Sonia Bélanger, le 31 mai dernier. Des panels formés de personnes ayant



une expertise nous ont présenté leurs recherches, leurs réflexions, leurs expériences sur divers thèmes. Madame la ministre a pris le temps d'écouter les besoins, les constats, les attentes des intervenants(es) venant de divers milieux, ce qui est un pas dans la bonne direction. Fait intéressant, il y a une concertation entre différents ministères dont ceux de la Santé, des Transports et de la Mobilité durable ainsi que plusieurs organismes pour mieux répondre aux besoins des aînés(es). Finalement, il y a eu une brève présentation d'un troisième plan d'action sur la politique gouvernementale « Vieillir et vivre ensemble, chez soi, dans sa communauté, au Québec ». Le CLSC devient la porte d'entrée pour tous services, comme la

CDA le propose. Ce plan est peut-être trop ambitieux démontrant une approche plus concertée et renouvelée pour répondre aux enjeux du vieillissement de la population. Il reste à voir les actions concrètes qui seront mises en place pour réaliser l'ambition du gouvernement.

Pour consulter le nouveau Plan d'action gouvernemental 2024-2029 (PAG 2024-2029) : La Fierté de vieillir, cliquez ici <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-002290/>. Pour recevoir des nouvelles du Secrétariat aux aînés et du PAG 2024-2029 : La Fierté de vieillir, abonnez-vous à [l'infolettre MADA](#) et à [l'infolettre VVE](#).

L'AAR, CDA et l'AQPRDE suivront attentivement le processus de mise en place de ce nouveau plan d'action. Fait intéressant : plusieurs actions s'arriment avec les demandes émises lors de Rendez-vous national du 8 mai.

Denise LeFrançois, secrétaire

CAUSE SOCIALE – 2024-2025

Le Conseil d'administration a choisi la Fondation Collège des Compagnons du centre de services scolaires des Découvreurs pour notre cause sociale 2024-2025. Cette Fondation soutient des projets innovants, aide financièrement des élèves dans le besoin et s'implique dans la collectivité de Sainte-Foy. Vous serez d'ailleurs sollicités(es) à notre Assemblée générale annuelle du 3 octobre prochain à Wendake pour une contribution volontaire.



Pour l'avenir de nos jeunes!

Clément Asselin, trésorier

COMITÉ CONSULTATIF DES RETRAITÉS (CCR)



Comité consultatif
des retraités (CCR)

L'AQPRDE ne siège plus à ce comité, et ce pour encore une année. Explication: Il y a plusieurs associations de retraités(es) de l'Éducation et seulement deux peuvent siéger sur le CCR. Sachant qu'une rotation se fait aux

deux ans, notre tour reviendra. Nous sommes tout de même assurés(es) de recevoir toute l'information qui découle de ces rencontres. Et madame Line St-Cyr, coordonnatrice, nous garantit son soutien lorsque des membres posent des questions pointues relativement à leurs assurances.

Nous vous invitons à vous inscrire à la liste d'abonnés(es) afin de recevoir les communications du CCR. Le processus d'enregistrement est simple et sécurisé. L'infolettre du CCR publie les dernières nouvelles entourant le développement des dossiers qui touchent les cadres retraités(es). [Inscription à la liste des abonnés du CCR](#)

François Michel Bolduc, président

RECOURS COLLECTIF – LOI 126

Pour notre action collective, une décision de l'honorable juge Lussier rendue le 12 février dernier, à la suite de l'audience du mois de septembre 2023, approuve l'avis et ordonne sa diffusion à tous les membres visés(es) par l'action collective les informant de l'autorisation d'une action collective contestant la suspension pour six années consécutives de l'indexation des pensions payables à certains(es) prestataires du RRPE. Cet avis doit être transmis par Retraite Québec à environ 33 000 retraités(es) et conjoints(es) survivants(es) pour les informer qu'ils ou elles sont visés(es) par l'action collective entreprise contre le Gouvernement du Québec.



Une date en août pourrait être annoncée pour cet envoi.

En parallèle avec notre action collective, le 11 avril, la Cour suprême du Canada rejette les demandes d'autorisation d'appel déposées dans le dossier de la Loi 15. La décision de la Cour d'appel du Québec qui avait, en mai 2023, déclaré inconstitutionnelle la suspension de l'indexation de la rente des retraités(es) du secteur municipal est donc finale. C'est une excellente nouvelle pour les retraité(es) du secteur municipal et pour nous.

Également le 19 avril dernier, la Cour suprême du Canada a rendu une autre décision intéressante pour la défense de nos droits. L'Association des cadres de la Société des casinos du Québec demandait que ses membres aient accès au régime de relations de travail prévu par le Code du travail. La Cour suprême a ultimement rejeté cette demande, mais ce faisant, elle a confirmé que les cadres jouissent de la liberté d'association et peuvent invoquer les droits qui en découlent. C'est une bonne nouvelle pour notre dossier, où nous invoquons, au nom des cadres retraités(es), leur droit de négocier collectivement, issu de la liberté d'association.

Ces deux décisions sont de bon augure pour notre action collective.

Gardons espoir!

Source : Jacques Thibault, vice-président et trésorier de l'AAR

Denise LeFrançois, secrétaire

COMITÉ DE MISE EN CANDIDATURE 2024-2025



Comme mentionné dans le courriel que vous avez reçu le 19 juin dernier, nous vous rappelons qu'il y aura trois postes en élection à titre d'administrateurs ou d'administratrices de notre conseil d'administration. Si vous êtes intéressé(e) vous avez jusqu'au 3 septembre prochain pour compléter le bulletin de mise en candidature. Veuillez-vous référer au courriel du 19 juin pour plus d'informations ou

écrire à l'adresse suivante: caronsylvain4@gmail.com.

Sylvain Caron, conseiller

RAPPEL – CHANGEMENT D'ADRESSE

Il est important de nous informer de tout changement d'adresse postale, d'adresse courriel et de numéro de téléphone en communiquant avec Marie-Line Grenier au bureau de l'AQPDE au 418-781-0700 ou au 1-844-781-0700 ou par courriel à retraites@aqpde.ca ou par la poste à l'adresse suivante : 7110, boulevard Wilfrid-Hamel, Québec, G2G 1B5.



Denise LeFrançois, secrétaire

Au plaisir de vous rencontrer à l'AGA du 3 octobre 2024 à Wendake!

